

## Motion des agents de la TP Bobigny Municipale

Les agents de la TP de Bobigny, se sont réunis en assemblée générale à l'initiative de la CGT Finances Publiques 93 ce vendredi 11 septembre.

Informés des menaces sur les jours de garde pour enfants malades dans la Fonction Publique, écœurés par la remise en cause de nos droits à mutation, nous avons décidé de dresser nos revendications !

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue, nous exigeons :

- le retour à un vrai mouvement de mutation basé sur la règle de l'ancienneté. Nous demandons à revenir à l'ancien système de mutation, il ne doit y avoir qu'un seul mouvement basé sur la règle de l'ancienneté pour les titulaires comme pour les stagiaires !
- le retour de l'affectation à la RAN (Résidence d'affectation nationale) et à la mission : avec l'affectation au département, nous avons perdu nos garanties de maintien, ils ne respectent plus la règle de l'ancienneté et ils peuvent décider de nous bouger comme ils l'entendent ! Et si on avait maintenu nos affectations à la RAN et à la mission, ils ne pourraient même pas fermer nos services !
- le rétablissement des CAP ( Commission administrative paritaire) pour les mutations : en plus de pouvoir faire ce qu'ils veulent avec nous pour nos affectations et nos mutations , nous n'avons plus le droit d'être défendus individuellement dans un cadre collectif ! Ce serait à chacun de négocier des passes-droits avec ses chefs et la RH. Nous voulons être traités de manière équitable !
- le maintien des mutations de rapprochement prioritaire pour les concubins, les gardes d'enfants et les soutiens de famille ! On veut faire disparaître les droits à mutations des parents célibataires ou divorcés et on traite de fraudeurs les concubins !
- le retrait du projet de loi qui vise à supprimer nos jours de gardes d'enfant malade ! Avec le projet de loi, on passerait de 12 jours à 3 jours par agent ! Ou 5 jours si l'on a 3 enfants ou un enfant de moins d'un an ! Nous soutenons la mise en place d'une pétition départementale pour en exiger le retrait !
- le dégel du point d'indice, le rattrapage de nos salaires ! Les soignants ont montré qu'en se battant on peut obtenir des augmentations de salaire !

Sur cette base, nous nous adressons à tous nos collègues pour préparer tous ensemble la mobilisation de la TP de Bobigny pour gagner sur toutes nos revendications !